



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation démocratique au Venezuela

Question écrite n° 414

Texte de la question

Mme Frédérique Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'actuelle situation au Venezuela. En effet, depuis plusieurs mois le régime présidentiel vénézuélien concentre l'ensemble des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire, ainsi que militaire). Parallèlement à cette rupture d'ordre constitutionnel, les violences faites aux manifestants ne cessent de croître tout comme la censure des médias qui relatent ces faits. Ainsi, elle lui demande quels moyens diplomatiques il souhaite mettre en œuvre face au refus de séparation des pouvoirs du président Nicolas Maduro et donc au manque de démocratie qui s'applique en ce moment même au Venezuela.

Texte de la réponse

Comme l'a rappelé le Président de la République dans un communiqué du 4 août dernier, la France s'inquiète de l'évolution de la situation au Venezuela, qu'elle suit avec la plus grande vigilance. Elle rejette l'usage excessif de la force et notamment le recours à la torture par les autorités, attesté dans le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme publié le 8 août dernier. Elle suit de près la situation des prisonniers politiques, dont elle demande la libération. Sur le plan institutionnel, la France déplore les atteintes graves et répétées à l'Etat de droit, à l'ordre constitutionnel de 1999 et aux libertés fondamentales au Venezuela, qu'elle a systématiquement condamnées. Elle considère que l'installation de l'Assemblée constituante et ses premières décisions constituent des facteurs de déstabilisation et de division. A cet égard, l'ambassadeur de France à Caracas a été un des seuls membres du corps diplomatique à afficher un soutien public à l'Assemblée nationale légitimement élue, dont il a rencontré la présidente. La France continue de promouvoir la voix du dialogue et de l'apaisement. Elle reste à ce titre en contact étroit avec toutes les parties. Toutefois, les dirigeants vénézuéliens doivent comprendre qu'ils doivent donner des gages à leur peuple et à la communauté internationale en mettant un terme à la dérive autoritaire actuelle. A défaut, la France n'exclut pas de s'associer à un durcissement graduel de la posture européenne vis-à-vis du gouvernement vénézuélien. Elle estime que la priorité doit aller à la constitution d'une médiation régionale équilibrée et acceptable pour tous, pour éviter une nouvelle escalade de violence et négocier enfin une sortie durable de la crise, dont les citoyens vénézuéliens sont, jour après jour, les principales victimes.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Dumas](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 414

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er août 2017](#), page 3988

Réponse publiée au JO le : [3 octobre 2017](#), page 4729